

Riddes, le 20 novembre 2020

A la rédaction du bulletin  
officiel  
Rue de l'Industrie 13  
1950 Sion

BO N°47 du 20 novembre 2020

## COMMUNE DE RIDDÉS

### Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Jean-Daniel Gillioz, domicilié à La Tzoumaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une mise à jour de son autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Enseigne	Le Pistard
Prestations	Offre de mets et de boissons avec ou sans alcool à l'emporter ou à livrer (service traiteur, food truck sur le domaine privé avec autorisation)
Début de l'activité	Dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale

Riddes, le 20 novembre 2020

#### Administration communale

Rue du Village 2 – CH-1908 Riddes  
administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23

